

# NEWS FEVRIER 2022

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SFA-CGC



## Bilan rentrée 2022

### Protocoles sanitaires

Cette rentrée 2022 est encore marquée par la crise sanitaire. Les établissements ont normalement été réapprovisionnés en masques et autotests pour les enseignants et le personnel. Le port du masque obligatoire est soumis aux recommandations de la DASS qui étudiera dans les semaines à venir la possibilité de l'enlever en fonction de l'évolution de la situation.

Les protocoles sanitaires évoluent, les **personnels positifs à la Covid pourront continuer de travailler.**

**Les absences pour COVID** seront soumises à un arrêt de travail avec **certificat médical** au même titre que les autres maladies ordinaires. En revanche le **jour de carence**(pour les cadres Etat et les MA) **ne sera pas prélevé pour cause COVID à condition que le médecin le précise sur le CM.**

### Pas de moyens supplémentaires:

Nous avons interrogé le vice-recteur pour savoir quels seraient les moyens supplémentaires alloués aux établissements pour **remédier au retard pris par les élèves** suite aux différents confinements de 2021. Il nous a été répondu que les équipes pédagogiques devaient faire des **évaluations diagnostiques et adapter leurs progressions sans moyens supplémentaires.** Le vice-recteur estime que la Nouvelle Calédonie est déjà dotée de moyens suffisants pour cette remédiation.

### Possible fermeture d'un collège dans la zone de Nouméa:

Nous avons interrogé le vice-recteur sur les annonces faites dans les médias de **l'éventuelle fermeture de collège annoncée par la province sud sur la zone de Nouméa.** Il nous a confirmé qu'il y avait une réflexion sur le sujet et une étude avait déjà été lancée par la PS notamment sur le CLG Baudoux. Nous avons déploré cette façon de procéder sans aucune concertation à minima avec les personnels directement concernés qui ont appris cette mauvaise nouvelle par le biais des médias.

Le vice-recteur nous a précisé que **rien n'avait encore été décidé, que la PS en était encore au stade de l'étude.**

## PAF 2022

**Le Plan académique de Formation** est consultable sur le site du vice-rectorat.

Les inscriptions se font en ligne via Arena : <https://id.ac-noumea.nc/arena> du **14 février au 11 mars 2022.**

## Intégration FPNC - Nouvelles durées de résidence

ENFIN! le texte sur les **durées de résidence exigées par discipline** pour pouvoir **intégrer la Fonction Publique de Nouvelle-Calédonie** a été adopté par le gouvernement. En fonction de votre discipline et/ou corps d'accueil, la **durée de résidence exigée varie entre "inférieure à 3 ans" et "10 ans minimum"**.

# NEWS FEVRIER 2022

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SFA-CGC

## Nouveaux statut pour les Maîtres auxiliaires

**Le statut des MA**, mis en attente depuis plusieurs années, **verra le jour cette année**. Le vice-rectorat et la DRHFPNC ont commencé les travaux et nous y serons associés très bientôt.

En effet les MA ne faisant pas partie du statut des ANT (Agents Non Titulaires) de la Nouvelle-Calédonie, il est impératif qu'ils soient encadrés par un **statut qui permettra de les considérer enfin comme des agents de droit public à part entière**.

Nous devons cependant **rester vigilants** notamment sur la **reconnaissance de ce statut par le MEN** afin que l'ancienneté en tant que MA soit reconnue de la même façon en cas de réussite aux concours nationaux.

## Apparition du 7ème échelon de la hors classe - 2022

L'année 2022 voit la **dernière ligne droite de l'application du PPCR pour les enseignants du cadre Territorial** avec la création du **7ème échelon de la hors classe** pour les certifiés, PLP, professeurs d'EPS, CPE et Copsy et ce **à compter du 1er janvier 2022**.

## Nouveaux critères d'accès à la classe exceptionnelle

Pour la campagne 2022, **trois modifications** importantes à noter:

- **les taux de promotions** passent à **70% pour le 1er vivier** et **30% pour le second vivier** (Contre 80% et 20% les années précédentes)
- la **diminution de la durée d'exercices** sur des missions ou des établissements particuliers pour l'accès au vivier 1 qui passe à **6 ans** (contre 8 les années précédentes)
- La liste de ces **missions particulières** s'agrandit avec des nouveautés:
  - **Conseiller en formation continue (CFC)**
  - **Enseignant exerçant en établissement pénitentiaire et centre éducatif fermé**
  - **Enseignant dans les établissements bénéficiaires d'un contrat local d'accompagnement (CLA)**

**Attention: ces nouvelles dispositions sont en vigueur pour les cadres Etat mais pas encore pour les cadres Territoriaux. Il faut au préalable que les textes de la NC soient modifiés et adoptés par le congrès.**

Nous rappelons que pour **être éligible au 1er vivier** il faut avoir atteint le **3e échelon de la hors classe (2ème pour les agrégés)** en date du **31 août de l'année scolaire en cours ET justifier de 6 années de fonctions accomplies sur des missions ou établissements particuliers**. Pour le **2ème vivier**, il faut être au **7e échelon de la hors-classe** (pour les agrégés: **au moins 3 ans d'ancienneté dans le 4ème échelon de la hors classe**).



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC  
FABIENNE KADOOKA & PASCAL LACHMANN  
CINTHIA DUBATON & IRENE WAHEO & PATRICIA LEPEU

FK : 74.27.46 / PL : 74.84.34  
GSM IW : 82.01.83 / CD : 52.19.72 / PL : 85.80.94  
(687) 41.03.00 - FAX : (687) 41.03.10



[enseignement@utcfecgc.nc](mailto:enseignement@utcfecgc.nc)



Complexe Commercial LA BELLE VIE 224, rue Jacques Iekawa PK8  
BP 30 536 - 98895 NOUMEA CEDEX

UNION TERRITORIALE CFE-CGC DE NOUVELLE-CALÉDONIE